



Conseil de sécurité

Adoption : non-prolifération et la République populaire démocratique de Corée

New York, le 28 mars 2024

Déclaration de vote lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie les Etats-Unis pour la facilitation du processus de négociation et leurs efforts afin de parvenir à un consensus. Nous reconnaissons également l'engagement des autres membres du Conseil. La Suisse a voté en faveur du projet de résolution car nous considérons – comme la grande majorité des autres membres aussi – qu'il représente un compromis acceptable.

La Suisse regrette que l'utilisation du veto par un seul membre du Conseil de sécurité mette un terme au mandat du Groupe d'experts qui soutient les travaux du comité 1718.

Les sanctions ciblées sont un outil important du Conseil pour le maintien de la paix et la sécurité internationale. Le groupe d'experts joue un rôle clé en facilitant leur mise en œuvre. Ses rapports – fiables, indépendants, et de grande qualité, et je voudrais prendre cette occasion pour remercier les experts du panel d'experts - constituent une source d'information essentielle pour le Comité et tous les Etats membres des Nations Unies, en particulier en cette période critique où la République populaire démocratique de Corée continue d'accélérer considérablement son programme illicite d'armement nucléaire et balistique. La Suisse continuera donc de s'engager en vue de solutions, celle-ci, ou d'autres.

Cette décision entrave les efforts de suivi et transparence sur la mise en œuvre des résolutions de ce Conseil. Les arguments pour le veto que nous avons entendus ne sauront convaincre ni nous, ni d'autres États membres. Alors que le Groupe enquêtait sur des violations des mesures de sanctions, ce veto ne fait qu'alimenter les suspicions de non-conformité.

Nous réitérons que des livraisons d'armes de la RPDC représentent une violation flagrante du droit international et contribuent au délitement de l'architecture mondiale du désarmement et de la non-prolifération.

Le mandat du Comité demeure pourtant intact, sa tâche peut être entravée, mais en tant que présidente du Comité, il est de notre devoir et obligation d'étudier comment fournir aux membres du Comité les informations pertinentes pour évaluer la mise en œuvre des sanctions, d'informer l'ensemble des membres sur les travaux du Comité et de les soutenir dans leurs efforts pour se conformer aux résolutions de ce Conseil.

C'est ce que nous allons continuer de faire.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

Switzerland thanks the United States for facilitating the negotiation process and for its efforts to reach a consensus. We also acknowledge the commitment of the other members of the Council. Switzerland voted in favor of the draft resolution because we consider - as do the vast majority of other members - that it represents an acceptable compromise.

Switzerland regrets that the use of the veto by a single member of the Security Council puts an end to the mandate of the Group of Experts which supports the work of the 1718 Committee.

Targeted sanctions are an important tool of the Council for maintaining international peace and security. The Group of Experts plays a key role in facilitating their implementation. Its reports - which are reliable, independent, and of high quality, and I would like to take this opportunity to thank the experts on the panel of experts - are an essential source of information for the Committee and all UN member states, particularly at this critical time when the Democratic People's Republic of Korea continues to significantly accelerate its illicit nuclear and ballistic weapons program. Switzerland will therefore continue to engage with a view to finding solutions, this one or others.

This decision hampers efforts to monitor and ensure transparency in the implementation of Council resolutions. The arguments for the veto that we have heard will not convince either us or other Member States. At a time when the Group was investigating violations of sanctions measures, this veto only fuels suspicion regarding such violations.

We reiterate that arms shipments from the DPRK are a flagrant violation of international law and contribute to the undermining of the global disarmament and non-proliferation architecture.

The Committee's mandate, however, remains intact, its task may be hampered, but as Chair of the Committee, it is our duty to consider how to provide Committee members with the relevant information to assess the implementation of sanctions, to inform all members about the work of the Committee and to support them in their efforts to comply with the resolutions of this Council.

This is what we will to continue to do.

Thank you.